



## Recouvrement d'une dette de l'ancien propriétaire du commerce

Par **agnes71**, le **06/12/2013** à **13:08**

Bonjour,

Je viens vous expliquer le problème que rencontre mon ami propriétaire d'une sandwicherie. Il a racheté ce fond de commerce il y a 2 ans à son oncle , je précise que c'était une sarl et que lui l'a repris à son nom propre.

Depuis plusieurs mois , mon ami reçoit des PV de son oncle car celui ci roule avec une voiture qui est au nom de la sandwicherie.

Ce matin les huissiers , à qui il a expliqué le problème , lui ont répondu qu'ils comprenaient mais vu que le magasin portait la même enseigne , ils pouvaient quand même saisir si il ne payait pas les PV de son oncle.

J'aimerais savoir si c'est exact et si il y a des recours?

Que peut on faire ?

Cordialement